

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 3 AVRIL 2025**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjointes, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY Mme VERNIER pouvoir à Mme DEPIERRE M. JABER pouvoir à M. TAUBATY</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HALLE</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 17	
Nb de procuration : 4	
Convocation du : 28 / 03 / 2025	

DÉLIBÉRATION N° 26 :**Attribution de la subvention 2025 au Comité des Fêtes**

Suite à l'avis du comité consultatif « Associations culture sport et attractivité » réuni le 12 mars 2025 pour les associations (hors sport),

Après que Christian TAUBATY et Evelyne CALONNE, tous deux membres de l'association, aient indiqués ne pas prendre part au vote,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE D'ATTRIBUER pour 2025 une subvention de 3 700 € au Comité des fêtes :

	SUBVENTION ACCORDÉE
COMITE DES FETES (Service : FET 023)	AN 2025
Subventions Annuelles - Cpt 65748	3 700,00 €
Comité des Fêtes - Fonctionnement	3 700,00 €

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2025 de la Ville

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Arbois, le 7 avril 2025

La Maire



Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

Cathy HALLE